

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 46

Artikel: Y a-t-il deux Suisses ?
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 14 novembre 1914 : Leurs dames (V. F.). — Y a-t-il deux Suisses (J. M.). — La tsanson de Satama ao vilhio sêrê (S. M.). — Que va dire Papa ?... — C'est la faute aux troglodytes ! (M.-E. T.).

LEURS DAMES

Un tout petit cabaret borgne en plein vignoble. Le jour y pénètre parcimonieusement à travers le vitrage de la basse porte d'entrée. Du dehors, en poussant cette porte, il semble qu'on tombe dans la nuit. C'est à tâtons qu'on avance dans un étroit boyau noir, entre deux rangées de petites tables. Puis, les yeux se faisant peu à peu à cette obscurité, on distingue les tabourets sous les tables, un ou deux paisibles consommateurs qui vous dévisagent curieusement, des estampes aux parois, une pendule, un petit poêle de fonte, la *Revue* et la *Feuille des avis officiels*, enfin, à côté d'une porte ouvrant sur un escalier pareil à une échelle, pend une ceinture brodée servant de cordon à sonnette. Au tintement d'appel, des pas rapides fond gémir les roides gradins de bois et apparaît une vigneronne proprette, à la figure fine, aimable et souriante. Elle ne sert que du vin des vignes de la maison, crû fruité, pétillant, ayant le fumet des bons terroirs.

Entrent un soldat d'infanterie et un homme au broussetout de laine brune. On leur apporte un demi de bourru.

— Hein, il se laisse boire ? fait l'homme au broussetout en reposant sur la table son verre à moitié vide.

— Oui, répond le fusilier, c'est du vin qui gagne à être bu ; dépêchons-nous d'en prendre avant d'être gris, comme dit ce farceur de François.

— Vous n'en avez sûrement pas comme celui-ci au service, sauf peut-être celui que vous apportent vos légitimes ?

— Quand on est marié... et encore ! Elles ne viennent guère, les femmes des simples soldats : nous sommes trop loin d'elles... J'en connais pourtant qui ne regardent ni à la distance ni à la dépense ; mais, c'est leur affaire.

La patronne : « Ce n'est bien sûr pas des femmes de par ici ? »

— Pour ça non... Oh ! on les connaît bien, ce sont toujours les mêmes. Il y a d'abord les dames au lieutenant-colonel, car il en a deux, sa vraie dame à lui et sa sœur ou sa belle-sœur, belles personnes en fourrures, qui s'amènent toujours ensemble, sur un char à banc, faute d'auto. Il y a celle qu'on appelle « la ténébreuse » au major, parce qu'elle porte une voilette noire. La dame au capitaine de la une est une brave petite ménagère, qui vient deux fois par mois, le samedi soir, et qui repart le dimanche. Pas fière avec le soldat, celle-là ; aussi est-ce à qui lui portera sa valise, son panier, son petit sac à main, son réticule, son parapluie et autres bagages. Il y a les dames... ou les demoiselles aux lieutenants ; ça est jeune, pimpant, fringant, ça se promène en fraîches toilettes, en bottines fines, et ça rit et

jacasse comme des gamines... Il nous en faudrait quelques-unes pour brasser la paille de nos lits de camp, dans les granges. Mais elles ne rigolent pas toujours... Madame, encore un demi !... A la tienne !

L'homme au broussetout : « A la tienne !... Tu dis qu'elles ne rigolent pas toujours, ces belles dames. Qu'est-ce qu'il peut bien leur arriver ? »

— Des histoires bien simples, si simples qu'elles n'y pensent même pas. Tiens, par exemple, tu vois arriver, l'air inquiet et toute rouge d'avoir couru, une mignonne personne qui te dit : « Pardon, monsieur le fusilier, je ne vois pas le lieutenant X, de la 3^{me} compagnie, 2^{me} section ; il m'a cependant écrit qu'il n'aurait pas à commander la garde aujourd'hui. » — C'est juste, madame, que tu lui réponds, la section du lieutenant X n'a pas la garde aujourd'hui, mais elle est partie subitement il y a une heure, pour une destination inconnue. — « Et quand reviendra-t-elle ? » — « Dans vingt-quatre heures ou dans quarante-huit, personne ne le sait. » — « Mais vous savez au moins de quel côté elle s'est dirigée ? » — « Madame, si je le savais, j'aurais le double regret de ne pouvoir vous le dire. » — « Que c'est contrariant, j'avais une commission pressée à faire au lieutenant. » — « Vous pouvez, madame, lui lancer une dépêche par le télégraphe de campagne, elle l'atteindra peut-être demain... »

Et la jolie petite personne s'en retourne désolée à la gare. Elle a fait quatre heures de chemin de fer pour ne pas même apercevoir le pompon du képi de son lieutenant chéri. Et le lieutenant aura bisqué plus qu'elle encore.

L'homme au broussetout : « Bien sûr, mais à la guerre comme à la guerre ! »

— Une dame d'officier qui a eu de la déveine aussi, c'est la dame au premier lieutenant de la 4, le remplaçant du capitaine. Ils avaient gentiment soupé les deux à l'hôtel, quand, à 9 heures du soir, un ordre du major envoie toute la 4^{me} compagnie patrouiller dans une forêt. Deux heures après, la dame qui se morfondait rayonne de joie en voyant rentrer son mari. Bon, tout allait bien, quand, à trois heures du matin, nouvelle alerte : tout le bataillon cette fois-ci part pour un exercice de combat qui durera jusqu'au jour !... Une autre fois, le régiment en entier était réuni depuis une quinzaine dans la même bourgade, bien loin de la frontière d'où l'on entend parfois la chanson des obus et des schrapnels. Deux ou trois dames d'officiers étaient venues dans la soirée. On en attendait, paraît-il, un bon nombre pour le lendemain, qui était un dimanche. Elles arrivent, en effet, mais il fallait voir leurs mines, m'a-t-on raconté, quand elles ne trouvèrent plus un seul homme des trois bataillons, pas même quelque écopé : dans la nuit, le régiment, sans tambour ni trompette, s'était éliminé, évaporé, volatilisé. Était-ce une savante combinaison du grand état-major général, ou bien un tour du colonel, qui est un vieux garçon et qui n'aime pas à voir le sexe se promener parmi les militaires, comme aux avant-revues d'autrefois ? Bref toutes ces dames étaient

furieuses. Mais, l'histoire connue, la troupe se fit du bon sang pour plus de cinquante francs.

L'homme au broussetout : « Il y avait de quoi ! »
La patronne : « Eh bien, moi, je dis que si c'est un tour qu'on a joué aux officiers et à leurs dames, il est bien vilain. »

Le fusilier à son ami : « Ça ne nous empêchera pas d'en vider encore un, qu'en dis-tu ? »

— Bien sûr... Madame, sans vous commander, un demi du même ! V. F.

L'exception. — M. X... est journellement assailli par la meute de ses créanciers. L'autre jour, on sonne. Le domestique ouvre la porte et, avant que le visiteur ait prononcé une parole :

— Si vous voulez laisser la facture, dit-il.

Le monsieur, surpris :

— La facture ? quelle facture ?

Le domestique, non moins surpris :

— Monsieur n'apporte pas de facture ? Alors monsieur doit se tromper de porte.

Y A-T-IL DEUX SUISSES ?

VRAI ! y a-t-il deux Suisses ? D'aucuns seraient tentés de le croire, en ce temps-ci, surtout. Ils ont pour eux les apparences. Pour nous, nous voulons sinon ignorer, du moins négliger ces apparences et ne regarder qu'au fond des choses. Or à considérer la situation, il nous paraît évident qu'il n'y a qu'une Suisse, une et indivisible, et qu'il suffirait du moindre danger pour voir ses enfants se lever, unanimes, afin de défendre ce qui leur est le plus cher, c'est-à-dire le sol national et leur liberté. Ils entendent n'en pas céder la plus minime part à qui que ce soit. Le sol de la patrie et la liberté ne se partagent pas. Pour diverses que soient, dans le conflit qui divise l'Europe, les sympathies des Suisses, sympathies qu'expliquent des similitudes de race et de langue, l'unité helvétique n'est point atteinte. On peut incliner du côté de la France ou du côté de l'Allemagne, on n'en reste pas moins au fond, tout au fond — et c'est ce qui importe — très bon Suisse.

Mais si l'amour de tous les Suisses pour leur patrie ne varie ni en sincérité ni en intensité, on ne saurait contester que le patriotisme d'un Suisse romand n'est pas tout à fait de même caractère que celui d'un Suisse allemand. Ah ! si l'on avait encore quelque doute à cet égard, les événements actuels et leur répercussion chez nous ont dû le dissiper. Et c'est intéressant de comparer ces deux patriotismes et de chercher ce qui les différencie.

« Ah ! diable ! vous aller toucher la corde sensible, s'exclamera-t-on, peut-être. Halte-là ! Ce n'est pas le moment de parler de ça ! Attendez après la guerre. »

Pardon ! Si là est la corde sensible, c'est justement alors qu'il nous plaît de la toucher. Une

bonne et franche explication est, à notre avis, mille fois préférable à toutes les réticences auxquelles on nous a condamnés depuis plus de trois mois, sous prétexte de neutralité.

Quant à l'opportunité de cette explication, elle ne nous paraît pas douteuse. En effet, si la guerre européenne, comme tout le fait craindre, doit durer encore trois, six ou douze mois, nous ne pouvons pas attendre jusque là pour éclaircir une situation fort regrettable et que le temps ne peut qu'aggraver. Et puis, encore que nous n'y soyons pas directement mêlés, quand seront terminées la guerre et toutes les épreuves qu'elle nous impose, nous aurons autre chose à faire qu'à nous disputer : nous aurons assez pâti comme cela, et ce ne sera pas trop de tous nos efforts, *unanimement*, pour en réparer les désastres et remettre tout en état.

On dit que la liquidation de la guerre actuelle aura pour effet de régulariser bien des situations irrégulières, de régler bien des questions depuis longtemps sur le balai, de dissiper bien des malentendus. Or commençons, nous Suisses, épargnés jusqu'ici, par régler les questions qui font obstacle à notre parfaite harmonie. Ce ne sont peut-être que des malentendus, après tout.

Il y a du froid dans le ménage helvétique : il faut le dissiper.

Tandis qu'à notre porte les autres nations de l'Europe règlent leurs comptes à coups de canons et de fusils, réglons les nôtres, puisque comptes il y a entre Suisses, par de franches explications. C'est l'heure de la grande lessive.

Au risque de faire concurrence à la mémoire de feu M. de la Palice, nous dirons tout d'abord que si, par le territoire et la population, la Suisse latine — soit la partie romande et le Tessin — était aussi importante que la Suisse allemande, nous vivrions entre Confédérés des deux parties du pays en bien meilleurs termes.

Par le fait qu'ils sont en minorité, les Suisses latins, dans le domaine officiel, comme dans le domaine privé, sont trop souvent obligés de faire le poing dans leur poche et de subir la loi du plus fort, c'est-à-dire du nombre. Or, au bout d'un certain temps, cette soumission forcée et constante finit par peser comme un joug insupportable. L'homme, aussi bon et résigné soit-il, n'est pas fait pour être toujours battu.

Et puis, nos chers Confédérés de la Suisse allemande n'ont guère cherché à adoucir cette suprématie que leur assurent le nombre et aussi une ténacité que nous aurions souvent sujet de leur envier. S'inspirant de l'esprit de certain de nos grands voisins, ils ont souvent le verbe un peu trop autoritaire et la victoire un peu trop arrogante, encore que facile. Or la levée de presque toute l'Europe, dans la guerre actuelle, prouve qu'il n'est pas le bon et moins encore celui qui vous fait de sincères et fidèles amis.

On ne prend pas le Welsche avec du vinaigre. Du reste, il ne veut pas être pris, même avec du miel.

Alors que le Suisse latin, même au prix de certains sacrifices, aime la patrie pour elle-même, pour sa liberté, pour ses institutions franchement démocratiques et progressistes, pourquoi le Suisse allemand, dans sa majorité, se donne-t-il toujours l'air de n'aimer la patrie que pour la dominer ?

C'est ainsi, semble-t-il, que d'aucuns aiment le monde. Ce genre d'amour leur vaut, certes, aujourd'hui, de cruelles déceptions.

Mais ne franchissons pas la frontière ; il y a du danger.

Résumons : S'il n'y a pas deux Suisses, il y a, c'est incontestable, deux fractions de Suisse, dont l'une l'emporte sur l'autre par l'étendue du territoire et le chiffre de la population. Cet inconvénient pourrait être fortement atténué, si l'on voulait bien tenir mieux compte de la différence de mentalité et d'intérêts de ces deux

fractions, différence très sensible, que rien, pas même le temps, ne pourra effacer, car elle tient au sol, à la race, à la langue, au tempérament. On ne peut impunément couler ces deux fractions dans le même moule : il n'y a pas fusion ; et puis la grande étouffe la petite, qui se rebiffe.

Comme le disait encore l'autre jour, un Vaudois que sa situation met, dans des comités, en rapports fréquents avec nos Confédérés de langue allemande, nous autres, Suisses latins, avons trop souvent l'air de ne jouer que le rôle de simples invités à la table helvétique. On nous écoute, on nous sourit même, mais on ne tient nul compte de nos légitimes revendications. Eh ! que diable, nous sommes pourtant aussi *chez nous*, en Suisse !

Dans le cadre d'une législation fédérale nettement protectrice des intérêts généraux et de l'unité de la patrie, il faut laisser plus de jeu à chacune des fractions de la Suisse, pour se mouvoir selon son tempérament et son caractère particuliers. Les Suisses ne veulent être ni Allemands, ni Français, ni Italiens ; or la prédominance tant petite soit-elle, de l'une ou de l'autre des influences étrangères est un affaiblissement de l'esprit national helvétique. Le Suisse aime sa patrie parce que les éléments, si divers pourtant, qui la composent, se sont librement groupés, au cours des siècles, dans un même désir de liberté et de démocratie. Il l'aime aussi parce qu'elle lui est comme une image en petit, comme le maquettage — excusez le terme — de cette Confédération universelle des peuples qu'il désire ardemment, encore que la réalisation en soit encore très lointaine, hélas !

Pour dissiper les nuages qui obscurcissent momentanément le ciel helvétique et pour compenser l'inégalité qui existe entre les deux parties de la Suisse, par l'étendue du territoire et le nombre des habitants, inégalité dont pâtit trop souvent la Suisse latine, il faut, dans le domaine officiel, comme dans celui de nos groupements et associations fédéraux privés, tenir un compte plus équitable des droits, des intérêts, du tempérament et du caractère particuliers à chacune de ces parties. Il ne faut pas que les concessions soient toujours toutes du même côté.

L'union étroite des Suisses, beaucoup moins compromise que d'aucuns le prétendent, nous paraît devoir trouver en cela une de ses plus sérieuses garanties. Il est si facile de s'entendre, avec de la bonne volonté *réiproque*.

Et vive la Suisse, une et indivisible !

J. M.

LA TSANSON DÈ SATAMO AO VILHIO SÈRÈ

(Patois du district de Grandson.)

Nè sèrè trop remachâ Monsieur Gauchât dè no z'avai baillî po fâtso dè liai dèrè comint passâvont lè z'intèrèmin per tsî no dans lo tin. Ein voiaitsè ièna què s'a passâ l'y a bin 'na quarantana d'an, à Tsampagnè, à l'intèrèmint d'on villio à dè 'na villie (né sé plie quin) dè Vaugondry :

Faut d'abord vo dèrè què, dins ci tin, la plie granta partia dai mouâ dè noûtro vélâdzo s'intèrrâvont à Saint-Mouèri, et què dissè on fasai lo satâmo din 'na pinta dè Tsampagnè, surtout dū qu'on a zeu abandonâ la coètema dè fèrè on grand repè, et qu'on s'a contintâ dè paî à bairè et dè baillî simpliamint dâo pan et dâo fremâdzo et d'invitâ. Tot parai, vo comprintè què permi tota la binda, sè trovâvè bouènadrai dè gaillâ qu'in profitâvont po bairè on bon coup quand cin nè liai cotâvè rin. Chtu iâdzo don, y' ètè portieu, et comint lè portieu daivont rechta lè dèrrai, po ramassâ lè rechto dè pan et dè tomma, po lè rinportâ à l'ottô dè iô est saillai lo mouâ, mè su trovâ ion dai dèrrai, et y'ai tot vu et oïu, mè què n'èrè volliu. L'y in a ion qu'in a prai 'na tîla subliâyè què s'a fotu avau lè z'ègrâ d'la

sâlla, hereuzamin sin sè rin fèrè dè mau, por cin què vo sètè què l'y a on bon dieu po lè soulon, et l'a fotu lo can sin pîrè dèrè : « voiai ! »

On pôt aprî, ion dai parin dâo vélâdzo, qu'on liai dèzai lo « villio Sèrè » et qu'ètai sètâ à flian dè 'n'autro parin qu'on liai dèzai « Djan d'la raissè. » Chlieu doû n'étant rin l'yn dè mè. Tot per on coup, y'odyo ci Djan d'la raissè què fâ à son vèzin, què s'appèlâvè assebin Djan :

— Eh bin, Djan faut tsantâ !

Et què nè l'a pardieu pas de din sa calsetta ! Adon Sèrè, sin sè fèrè à tèri pè l'oroliè, comincè : Les Français sont entrés dans la ville de Venise. (*bis*) Ils sont entrés d'une drôle de façon, En faisant ronfler le canon !

Adon, por mè, y'èrè bin épèclâ chlieu doû Djan, surtot ci dè la raissè, què prenai l'occasion d'on satâmo po sè fotrè dâo pòdro villio Sèrè.

S. G.

QUE VA DIRE PAPA ?...

Accoudé à sa fenêtre, qui donne sur la route, le propriétaire d'une villa voit s'avancer, au pas, un grand char de foin.

Un tout jeune homme le conduit, en marchant à côté du cheval ; il n'est pas encore très expérimenté, car il mène son attelage tantôt à droite, tantôt à gauche... L'inévitable se produit : une roue s'engage dans une ornière, la voiture penche, la masse de foin perd l'équilibre et se répand.

Le jeune cocher se lamente et contemple le désastre en pleurant.

Le propriétaire de la villa accourt.

— Voyons, ne te désole pas ainsi. Il n'y a pas grand mal, après tout. Ton foin n'est pas perdu.

— Hi hi hi ! J'sais bien, mais que va dire papa !

— Ne t'en inquiète pas... Entre chez moi. Tu vas boire un verre de vin ; ça te remettra.

Il emmène chez lui le malheureux, de plus en plus désolé.

— Hi hi hi ! Que va dire papa !

— Tiens, mange un biscuit.

L'autre boit, mange, et, après chaque bouchée, reprend sa litanie.

— Que va dire papa !

— Ah ! à la fin, laisse-moi tranquille, avec ton père !... Je me charge de lui expliquer l'accident. Où est-il ?

— Je ne sais pas, mais tout à l'heure, il était couché sur le foin, tout en haut de la voiture...

C'EST LA FAUTE AUX TROGLODYTES !

II

LUCIE (*terrifiée*).

(*A part.*) Le faire avouer ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mais je suis perdue ! (*Haut.*) Tu as parfaitement raison, Georges. Rien ne presse. Au reste, Marcel est d'âge à savoir se conduire. Allons, à tout à l'heure ! Je te laisse à tes occupations... (*Elle s'éloigne, puis revient sur ses pas.*)

LUCIE

Georges...

GEORGES

Comment, pas encore partie ?

LUCIE

Je voudrais... (*passant les bras autour du cou de son mari.*) Je voudrais... Ecoute, Georges, promets-moi de ne pas parler à Marcel ce soir de... de ce que tu sais... C'est juré, pas ?

GEORGES

Cela te ferait donc bien, bien plaisir ?

LUCIE

Bien plaisir, oui.

GEORGES

Alors, c'est juré ! Tu es satisfaite ?